

## Avis du Comité des parties prenantes du 21 juin 2024

Lors de sa séance du 21 juin 2024, le Comité des Parties Prenantes de TYVAL pour la filière à responsabilité élargie du producteur (REP) des pneumatiques s'est réuni pour la seconde fois et a émis les avis suivants sur les projets mentionnés ci-après, présentés et soumis pour avis par TYVAL :

- ❖ Avis du comité sur le plan soumis pour le Réemploi et la Réutilisation :
  - les membres du Comité participants ou représentés et ayant droit de vote ont émis un avis favorable, à l'unanimité moins 1 voix (abstention FEDEREC)
  
- ❖ Avis du comité sur le projets de mise en oeuvre d' Eco-modulations :
  - A l'unanimité, les membres du Comité participants ou représentés et ayant droit de vote ont émis un avis favorable;
  - Des remarques ont été formulées sur la difficulté de mise en œuvre des certaines mesures, qui nécessiteraient en cas d'application des délais de mise en œuvre suffisants (adaptation des systèmes d'information chez les manufacturiers, notamment en cas de modulation à la finesse "EAN"). Ces remarques ont été prises en compte dans la rédaction du document final remis à la DGPR.